



# Creating Alliances in Cocoa for Improved Access and Organization in Haiti

## HA-M1049 (ATN/ME-14077-HA)

« ACCES AU MARCHÉ »

Termes de référence

Février 2016

## **I. Contexte**

Haïti est un pays avec une longue tradition et un avantage comparatif dans la culture du cacao. Il existe un grand potentiel pour son positionnement en tant que fournisseur de cacao de qualité spéciale et recherchée dans les Caraïbes. Le secteur du cacao continue d'offrir d'importantes opportunités génératrices de revenus à environ 20,000 petits producteurs, dont la majorité sont au niveau ou en dessous du seuil de pauvreté. Les principaux défis de l'industrie sont faibles volumes et faible qualité des produits, qui affectent négativement la capacité d'accès à de nouveaux marchés du secteur. En outre, la plupart des coopératives de cacao d'Haïti reste très fragile et avoir une capacité limitée de se livrer à des échanges directs avec les acheteurs qui cherchent des fournitures de haute qualité du cacao. De leur côté, les producteurs sont limités à la fois par les communications et les difficultés de transport qui limitent l'accès aux marchés.

Le Projet « Renforcement de la Filière Cacao en Haïti : Alliances, Accès et Organisation » vise à augmenter le revenu de 7,000 producteurs de cacao en Haïti notamment dans quatre communes du département de la Grand'Anse (Chambellan, Dame-Marie, Anse-d'Hainault et Les Irois) et six communes du département du Nord (Grande-Rivière du Nord, Milot, Plaine du Nord, Bahun, Port-Magot et Borgnes). Pour l'obtention des résultats liés à la composante 4 du projet « gestion de connaissances », le CRS et les autres partenaires responsables de son implémentation (LWR et ROOT CAPITAL), conduisent une recherche opérationnelle sur l'accès au marché par les producteurs, les associations ou les coopératives, les micro-entreprises en vue promouvoir l'accès au marché en créant des liens directs entre les coopératives et les exportateurs locaux, réduisant la nécessité pour les intermédiaires et permettant aux producteurs de capturer une part plus importante des prix.

## **II. Objectif général**

Contribuer à mettre en place un cadre d'apprentissage et d'actions sur l'accès au marché dans la filière cacao en Haïti et particulièrement dans le Nord et la Grand'Anse.

## **III. Objectifs spécifiques**

- Diagnostiquer les conditions d'accès au marché dans la filière cacao ;
- Proposer des approches stratégiques d'accès au marché
- Identifier les différents marchés existant dans la filière cacao ;
- Créer une base de données des marchés existants dans la filière de cacao
- Faire le lien entre l'étude sur l'accès au marché et le suivi des indicateurs spécifiques fixés dans l'IPTT ;
- Elaborer un document de base de la situation d'accès au marché des producteurs, des associations ou coopératives, des micro-entreprises bénéficiaires du projet.

## **IV. Méthodologie**

L'étude sera réalisée à travers les démarches méthodologiques suivantes :

- Documentation et revue de littérature sur l'organisation du marché de cacao en Haïti ;
- Consultation et utilisation des travaux déjà réalisés sur l' « Accès au marché » dans la filière de cacao en Haïti ;
- Conduite des entrevues avec les associations, les partenaires, les particuliers, les gestionnaires du projet et des enquêtes approfondies dans les ménages pour comprendre la réalité d'accès au marché dans le champ du projet avant et pendant son exécution ;
- Analyse des données collectées et présentation des résultats ;
- Elaborer un document exprimant la ligne de base de la réalité d'accès au marché dans la filière de cacao dans les deux zones du projet (Nord et Grand'Anse) ;
- Organiser des rencontres de restitution et de validation

#### **V. Durée et zone de réalisation de l'étude**

L'étude se réalisera sur une période d'un mois et demie (à partir de 15 mars-avril 2016) dans les communes des deux départements touchés par le projet (Nord et Grand'Anse).

#### **VI. Extrants de l'étude**

- Des méthodes et des outils de collecte de données développés ;
- Une base de données des marchés existants ;
- Un rapport expliquant les conditions de base sur l'organisation des marché et l'accès par les associations ou coopératives, les micro-entreprises et les producteurs bénéficiaires du projet de filière cacao dans le Nord et la Grand'Anse ;

#### **VII. Supervision du mandat**

Root Capital assurera la supervision directe de cette activité et sera responsable, avec l'aide de l'équipe du projet sur le terrain, pour tout contact et toute planification sur le terrain avec le consultant. Il fournira régulièrement au CRS des informations sur le déroulement de la consultation.

#### **VIII. Modalité de paiement**

La présente prestation fera l'objet d'un contrat temporaire entre le CRS et le Consultant. Ce dernier recevra sa paie en trois versements: 40% à la signature du contrat, 20% à la fin de la consultation et 40% après la soumission et la validation de tous les produits livrables attendus.

#### **IX. Obligations du consultant ou de la firme**

- Etre responsable de sa propre logistique pour la consultation ;
- Fournir les produits livrables;
- Exécuter la mission telle qu'elle est expliquée dans le TDR ;
- Respecter le contrat de prestation ;
- Accepter les feedbacks constructifs ;
- Respecter le délai.

## **X. Obligations de CRS et de Root Capital**

- Fournir les documents nécessaires au consultant pour l'exécution de ses tâches (document du projet, manuel d'opération, Cadre logique/IPTT, ligne de base, rapport d'activités et de diagnostics) ;
- Assurer le paiement de la prestation.

## **XI. Qualifications du consultant/de la firme**

Le mandat sera confié à un consultant ou une firme spécialisée. Il est exigé :

- Une formation de niveau Master en Agroéconomie, Sociologie, Sciences Politiques, Gestion des Affaires, Droit des Affaires, Administration Publique, Commerce International ou d'autres disciplines connexes ;
- Une connaissance approfondie de la problématique de la filière cacao;
- Une expérience confirmée dans l'accompagnement et le renforcement des organisations en milieux ruraux ;
- Une très bonne connaissance du mode de fonctionnement des agences d'aide au développement ainsi que du cadre légal haïtien ;
- Une expérience de travail de terrain dans les domaines de vulgarisation agricole et de gestion post-récolte et de commercialisation (du cacao en particulier) ;
- Une bonne aptitude à travailler en équipe, avec des partenaires d'origines variées et de compétences variées ;
- La capacité d'effectuer des déplacements sur le terrain dans des zones à accès difficile dans les 10 communes d'intervention : 4 communes de la Grand'Anse (Chambellan, Dame-Marie, Anse-d'Hainault et Irois) et 6 communes du Nord (Bahon, Grande-Rivière du Nord, Petit Bourg de Borgne, Port-Margot, Plaine du Nord et Milot);
- Une bonne connaissance de la région de la grande-Anse et du Nord ;
- Une bonne capacité de communication orale en français et créole

## **XII. Conditions d'éligibilité**

- Avoir la nationalité haïtienne ou d'un autre pays membre de la Banque Internationale de Développement/BID (dans le cas d'un consultant) ou être habilité à fonctionner sur le territoire haïtien (dans le cas d'une firme) ;
- Etablir sa résidence en Haïti ;
- Constituer en société légale ou fonctionner sous la législation haïtienne ;
- N'être pas en contravention avec le fisc haïtien ;
- Ne faire pas partie de l'équipe d'exécution du projet (ci-inclus les partenaires) ou de CRS ;
- N'être pas engagé pendant la durée du contrat dans une autre consultation de même type qui concerne le projet ou avec une autre institution ;

- Avoir la réputation de fournir des travaux de consultation de qualité et acceptables par des institutions partenaires ou autres.

### XIII. Procédures d'application

Les intéressés sont priés de déposer, sous enveloppes cachetés, les documents suivants au plus tard le 8 mars 2016 à 3:00 pm : CV avec mention de trois personnes de référence, Diplômes, Lettre d'intention, Propositions financière et technique (ci-incluses les méthodes et les démarches qui vont être appliquées pour la réalisation de la consultation) à l'une des adresses mentionnées ci-dessous.

1. Catholic Relief Service (CRS)  
#1, Delmas 81, Autoroute de Delmas, Port-au-Prince, Haïti
2. Catholic Relief Service (CRS)  
#11, Rue Toussaint Louverture, Gabions des indigènes, Cayes, Haiti

NB/Les enveloppes reçues à Root Capital et au bureau de CRS aux Cayes seront par la suite transférées à l'Administration de CRS au bureau de Delmas 81 pour la réalisation du bid.

Ils porteront sur l'enveloppe la mention "**Recherche opérationnelle : Accès au marché**". Le soumissionnaire retenu sera contacté par l'Administration de CRS pour, au besoin, une séance de discussion sur l'offre technique et/ou l'offre financière avant la préparation et la signature du contrat. La date limite d'embauchage du consultant ou de la firme par le CRS est le 14 mars 2015.

**Les procédures d'acquisition de talents de CRS reflètent notre engagement à protéger les enfants et les adultes vulnérables contre la maltraitance et l'exploitation.**